

Délégation Départementale
de La Haute-Vienne

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement

Destinataires
MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-TARDOIRE
MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE CUSSAC
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-TARDOIRE

Prélèvement	00103016	Commune	CUSSAC
Unité de gestion	0042 SIAEP VAYRES-TARDOIRE	Prélevé le :	jeudi 12 décembre 2019 à 11h45
Installation	UDI 000741 LES LIADES	par :	Aurore ABDERRAHMANE
Point de surveillance	0000003918 CVM-LES LIADES-CUSSAC-LA BROLIE	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	LA BROLIE / MME KNISHT / CUISINE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	10,0 °C		25	
Chlore libre	0,20 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,20 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701
Type de l'analyse : CVM Code SISE de l'analyse : 00107565 Référence laboratoire : 191212-15913

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	1,30 µg/L	0,5		Valeur hors limites

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00103016)

La concentration en Chlorure de vinyle monomère n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble du réseau de distribution mais seulement du point contrôlé. La concentration étant supérieure à 0,5 µg/L, un suivi renforcé de ce paramètre est mis en place.

Limoges le 24 décembre 2019

Pour Le Directeur de la Délégation
Départementale
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



B. Lajarthe